

## Niveau 4

Diplôme d'Etat Aide-Soignant (DEAS)

### Public adressé

Avoir 17 ans révolus, être titulaire de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

### Conditions d'admission

Avoir la notification de décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie de la MDPH

Etre admis aux épreuves de sélection organisées 2 fois / an

### Périodes d'admission

Ouverture de 2 sessions / an  
(en septembre et entre janvier et mars)

### Lieu

Mulhouse

### Capacité d'accueil

38 personnes

### Durée

1540 heures (soit 12 mois) dont 770 heures de Périodes d'Applications en Entreprises

**Allègement de formation** pour les titulaires d'un titre ou diplôme : assistant de vie aux familles, auxiliaire de vie sociale, auxiliaire de puériculture, Mention Complémentaire aide à domicile, ambulancier, BAC Pro accompagnement soins et services à la personne, BAC Pro services aux personnes et aux territoires, agent de service médico-social, accompagnant éducatif et social, assistant de régulation médicale

### Horaires

35 h / semaine

Du lundi au jeudi : de 8 h à 17 h

Le vendredi : de 8 h à 12 h

### Financement

Coûts pris en charge par les organismes d'assurance maladie - Rémunération prise en charge par la Région

### Taux de réussite aux examens

Promotions 2023/2024 : 95%

# AIDE-SOIGNANT(E) (AS)

RNCP actif à partir du 01/09/2025

## DEFINITION DU METIER

L'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée

## PRE-REQUIS A L'ENTREE

- Maîtrise du français et du langage écrit - Connaissance et application des 4 opérations arithmétiques de base, maîtrise des unités et mesures
- Avoir une condition physique permettant la mobilisation des personnes, le port de charges, la station debout prolongée, l'endurance à l'effort, un équilibre psychologique permettant de faire face aux situations de soins
- Il est vivement recommandé de suivre l'action pré-qualifiante : PREPARATOIRE SANTE (nous consulter)
- Il est souhaitable d'être titulaire du permis B et posséder un véhicule (stages à réaliser)

## ADMISSION EN FORMATION

- La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base d'un dossier et d'un entretien (15 à 20 min) destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation
- Pour le détail des pièces obligatoires du dossier et la date de clôture des inscriptions : [voir le livret d'information et d'inscription sur le site internet du CRM](#)

### Sont dispensés de l'épreuve de sélection :

- o les agents de services hospitaliers de la fonction publique hospitalière et les agents de services justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au-moins un an en équivalent temps plein
- o les personnes ayant déjà été sélectionnées à l'issue d'un entretien avec un employeur pour un contrat d'apprentissage

## APTITUDES SOUHAITEES

Bonne capacité à la communication écrite et orale - Capacité à travailler en équipe (écoute, sens du contact...) - Sens des responsabilités - Capacités relationnelles - Rigueur, autonomie - Capacité d'adaptation par rapport au rythme de travail de la profession

## PERSPECTIVES D'EMPLOI

L'activité d'aide-soignant peut être réalisée en structures employeurs, publiques ou privées, du champ sanitaire, social ou médico-social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne. **Code ROME : J 1501**

## EQUIPE PEDAGOGIQUE

Composée d'un formateur référent, d'Infirmiers diplômés d'état et de la Directrice de l'IFAS, cette équipe travaille en étroite collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire - Les formateurs permanents sont titulaires du DE Infirmier, bénéficient d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans en établissement de soin et de fonctions de tutorat ou d'animation d'équipe - Les formateurs vacataires sont quant à eux des professionnels du secteur sanitaire et social - Les stagiaires peuvent également s'appuyer sur un Centre de ressources (ateliers de soutien individualisé en fonction des difficultés en expression écrite, mathématiques, bureautique, ateliers de communication orale, raisonnement logique...)

## ACCOMPAGNEMENT

Chaque stagiaire bénéficie d'un accompagnement adapté à sa situation - Les formateurs travaillent en lien avec une équipe médico-psycho-sociale composée d'infirmières, assistants sociaux, ergothérapeutes, psychologues du travail, neuropsychologues, médecins, psychologues cliniciens, psychiatres... permettant de répondre au mieux aux besoins individuels

## METHODE DE SUIVI ET D'EVALUATION

Un projet personnalisé est mis en place lors des entretiens d'étapes tout au long du parcours de formation pour suivre la progression individuelle par rapport aux objectifs fixés, déterminer les étapes à venir, les moyens à mettre en oeuvre, définir les aides et compensations du handicap à mettre en place et faire le point sur le projet professionnel - Evaluations régulières en cours de formation permettant de faire le point sur l'acquisition des compétences de la profession - Rédaction et remise au stagiaire et à la MDPH d'un bilan de fin de formation

## CONTENU

5 blocs de compétences (11 modules) et 11 compétences en stage :

### Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

- Module 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
- Module 2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en oeuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

### Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration

- Module 3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Module 4 - Mettre en oeuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
- Module 5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

### Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

- Module 6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
- Module 7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

### Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

- Module 8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
- Module 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

### Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

- Module 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
- Module 11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

## PERIODES D'APPLICATIONS EN ENTREPRISES

- 22 semaines réparties sur 4 périodes durant le parcours de formation au sein d'établissements de santé (hôpitaux, cliniques, EHPAD, services de soins à domicile...)
- 3 stages de 5 semaines chacun + 1 stage de 7 semaines consécutives

## VALIDATION

L'obtention du Diplôme d'Etat du Ministère de la santé est conditionnée par la présentation au jury final après évaluation des 5 blocs de compétences et 11 compétences en stage - La validation est totale (les 5 blocs de compétences et 11 compétences en stage doivent être validés pour obtenir le diplôme)

RNCP 40692 - Enregistrement JO/BO : 02/06/25

Nos stagiaires choisissent le CRM pour :

### La diversité de son offre

Avec son catalogue de 30 formations, le CRM est l'établissement le plus important de France en termes de places

### L'accompagnement vers une insertion professionnelle durable

Travail sur différents plateaux techniques dans des conditions réelles • Partenariat avec des entreprises locales et nationales • Accompagnement par une équipe pluridisciplinaire

### L'accompagnement dès l'amont pour mettre à profit la période précédant l'entrée en formation

Parcours tutoré de formation à distance sur notre plate-forme ISARD • Validation du projet en termes d'adéquation handicap/métier

### Les services

Hébergement sur site ou en ville (sur commission médicale, à partir de 18 ans) • Restauration sur place • Etablissement proche du Centre ville et de la gare • Plateau sportif

### Locaux accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite

### Formation axée sur la pratique

Simulations au sein d'un laboratoire en santé (permettant notamment de travailler des situations professionnelles de soin uniques et singulières et préparer au mieux la mise en application sur le lieu de stage) - Gestes et postures avec l'utilisation d'aides techniques (soulève personne, verticalisateur, drap de glisse...)

### Certifications complémentaires

Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 et 2 (AFGSU)  
Attestation de validation de la formation au numérique en santé

### Contact

Belmira GOMES

03 89 32 46 46

bgomes@arfp.asso.fr

Fiche formation stagiaires / orienteurs – 11/06/2025